

[Texte]

The Vice-Chairman: Final question, Mr. McKenzie.

Mr. McKenzie: It is just at a stalemate and the Manitoba government is still not prepared to take over Deer Lodge?

Mr. Brittain: No, Mr. Chairman, I would not characterize it as a stalemate at all. We expect to be in discussion with them again, probably in the near future. And if they have an interest in reopening negotiations, they certainly will, and we are prepared.

Mr. McKenzie: I see. Right. Thank you.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Brittain. I notice that we now have a quorum, gentlemen. I wonder whether we might have unanimous consent to pass the votes and then resume the questioning of the Minister afterwards. I understand that there are many members on the Committee who have duties in the House and on other committees. Could we have unanimous consent? D'accord?

Some hon. Members: Agreed.

Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50 and 55 agreed to.

The Vice-Chairman: Shall I report the votes under Veterans Affairs for the fiscal year ending March 31, 1977, to the House of Commons?

Some hon. Members: Agreed.

The Vice-Chairman: We will go back to the questioning. The third questioner is Mr. Flynn. Mr. Flynn, you are up.

• 2020

Mr. Flynn: Thank you very much. Mr. Chairman, I want to ask our Minister particularly what the benefits of the housing program are, as we took over after VLA, how they presently stand, and what is really happening within that field.

Mr. MacDonald (Cardigan): It is probably a fairly complicated report. I think to give you an up-to-date report on recent happenings, I would ask you, Mr. Chairman, to call on the Director of Veterans' Land Act, Dr. McCracken.

The Vice-Chairman: Mr. McCracken.

Mr. A. D. McCracken (Director General, Veterans' Land Administration, Department of Veterans' Affairs): Thank you, Mr. Chairman. The housing assistance measures which came into effect a year ago were supplementary to and associated with the provisions of the AHOP program in two respects: new house construction and the purchase of previously unoccupied houses. In a third respect, in regard to the purchase of existing homes where a veteran obtained a loan from an approved lender, the Department of Veterans' Affairs can provide a grant of up to \$600. This was the situation last year. Those were the principal provisions of the housing assistance measures last year in association with the AHOP program.

[Interprétation]

Le vice-président: Votre dernière question, monsieur McKenzie.

M. McKenzie: On en est donc au point mort et le gouvernement du Manitoba n'est pas prêt à prendre en charge l'hôpital Deer Lodge?

M. Brittain: Non, monsieur le président, les choses n'en sont pas au point mort. Nous pensons reprendre les discussions dans un avenir prochain. En tout cas, nous sommes prêts.

M. McKenzie: Je vois. Je vous remercie.

Le vice-président: Je vous remercie, monsieur Brittain. Messieurs, je vois que nous avons maintenant un quorum. Y a-t-il consentement unanime à mettre aux voix les crédits, pour reprendre ensuite avec les questions? Je crois savoir qu'il y a des membres du Comité qui sont attendus à la Chambre ou à d'autres comités. Avons-nous le consentement unanime? D'accord?

Des voix: D'accord.

Les crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50 et 55 sont adoptés.

Le vice-président: Dois-je faire rapport à la Chambre des crédits du ministère des Affaires des anciens combattants pour l'année financière se terminant le 31 mars 1977?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Revenons donc aux questions. Le troisième intervenant est M. Flynn. Monsieur Flynn, vous avez la parole.

M. Flynn: Merci beaucoup. Monsieur le ministre, puisque c'est votre ministère qui a pris en main l'application de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants quels avantages leur réservent le programme de logement? Que se passe-t-il de nouveau dans ce domaine?

M. MacDonald (Cardigan): Il serait assez difficile de vous donner un rapport détaillé. Si vous voulez l'information la plus récente à ce sujet, je céderai la parole au directeur de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, M. McCracken.

Le vice-président: Monsieur McCracken.

M. A. D. McCracken (Directeur général, Office de l'établissement agricole des anciens combattants, ministère des Affaires des anciens Combattants): Merci, monsieur le président. Les mesures d'aide d'accession à la propriété entrées en vigueur il y a un an venaient compléter les dispositions du programme PAAP des deux façons suivantes: on y incluait en plus la construction de nouveaux logements et l'achat de maisons auparavant inoccupées. En outre, lorsqu'un ancien combattant désire acheter une maison déjà construite et qu'il a reçu un prêt d'un prêteur agréé par le ministère, ce dernier peut lui accorder une subvention allant jusqu'à \$600. Voilà donc les dispositions principales des mesures d'aide d'accession à la propriété mises en vigueur l'année dernière parallèlement au programme PAAP.